

INDE – Coton Bt et brebis

Par Eric MEUNIER

Publié le 02/03/2007

Face aux nombreuses morts et maladies de brebis et chèvres ayant brouté des restes de coton Bt en 2005 et 2006 (cf. Inf'OGM n°77, [INDE - Des brebis intoxiquées par le coton Bt ?](#) et 78, [INDE - Coton Bt et brebis](#)), le Département de gestion animale de l'Andhra Pradesh souhaite que le ministère de l'Agriculture ordonne l'arrêt de la commercialisation de semences de coton Bt tant que l'enquête sur ces morts sera en cours. Ce département a adressé une circulaire aux cliniques vétérinaires afin que ces dernières envoient tout échantillon utile à des analyses. A l'heure actuelle, les animaux sont traités sur la base de leurs symptômes mais la substance toxique n'a pas été identifiée [1]. Selon la Fondation pour l'Education et la Connaissance des Biotechnologies (FECB), l'ensemble des symptômes observés (convulsions, diarrhées, problèmes respiratoires, encombrements des naseaux...) "pourraient être attribués à plusieurs facteurs et non seulement à la protéine Bt, elle-même non toxique pour les mammifères". Le ministère de l'Agriculture du district du Warangal (Andhra Pradesh) avance l'hypothèse de la toxicité de résidus de pesticides plutôt que du coton Bt. La présence d'une bactérie mortelle pour les brebis, la Chituku Rogam est également une explication possible. Cependant, aucune analyse, autopsie, expérience ne vient appuyer les dires de la FECB, confirmant le besoin d'analyses poussées. Au niveau national, le Comité Consultatif sur le Génie Génétique (GEAC) s'est ressaisi du problème lors d'une réunion le 14 mars 2007. D'après les minutes de cette réunion, le GEAC n'a jamais vu les données de biosécurité relative aux essais en champs pourtant autorisés et demanderait à les voir maintenant. Par ailleurs, l'étude relative à la mort des brebis, demandée six mois plus tôt au Département des Biotechnologies, n'a pas encore été démarrée.

[1] The Hindu, 2 mars 2007